

Le PDC, géant électoral des «petits» gouvernements

» **FORCES POLITIQUES** Avec quarante-quatre sièges, le PDC est le parti le plus représenté dans les Exécutifs cantonaux de Suisse. Cette majorité n'est toutefois pas synonyme de force partisane. Loin de là.

Les démocrates-chrétiens ont cartonné hier au premier tour de l'élection du gouvernement fribourgeois. D'ores et déjà, le parti affiche deux de ses conseillers d'Etat sortants à l'Exécutif de la prochaine législature. Deux autres candidats, placés aux 5e et 7e rang sont en bonne voie d'obtenir un troisième siège, lors du deuxième tour qui aura lieu le 26 novembre prochain. Le PDC conserverait ainsi ses trois sièges. «Logique!, lanceront certains, Fribourg est le fief des démocrates-chrétiens.»

Et pourtant, la logique fribourgeoise se répète dans la plupart des autres cantons. En effet, le PDC, qui n'a cessé de perdre des sièges dans la plupart des parle-

ments cantonaux ces dernières années, est le parti qui compte le plus d'élus au niveau gouvernemental. Avec quarante-quatre conseillers d'Etat dans l'ensemble des Exécutifs cantonaux, soit 28,2% de part des sièges, le Parti démocrate-chrétien devance le PRD (41 sièges et 26,3%), le PS (33 et 21,2%) et surtout l'UDC qui n'est représentée que par 18 élus (11,5%).

En étant le plus représenté, le PDC serait-il, contre toute attente, le parti le plus puissant dans l'ensemble des Exécutifs cantonaux? Non, répond l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) qui, en collaboration avec l'Université de Genève, a créé un indice permettant de calculer la force des partis dans les gouvernements cantonaux. Cet indicateur, nommé BADAC, est obtenu en pondérant le nombre de sièges des partis avec la taille du gouvernement et la population résidant de façon permanente dans les cantons. Avec cet indice, on considère par exemple qu'un siège obtenu dans un gouvernement de cinq membres aura plus de poids qu'un siège dans un Exécutif composé de sept élus. De même, lorsqu'un parti est

davantage présent dans les petits cantons que dans les Etats fortement peuplés - comme c'est le cas du PDC - sa force politique sera considérée comme moindre.

Derrière le PRD et le PS

Au final, il s'avère que la force partisane du PDC doit être relativisée. L'indice BADAC montre en effet que celle-ci ne se situe en fait qu'à 20,8%. Soit derrière le PS qui obtient un score de 25,7% et le PRD qui frise les 25,2%.

Il n'y a guère que l'UDC qui se situe loin derrière les démocrates-chrétiens, avec quelque 14% de force partisane dans les gouvernements cantonaux.

NADINE HALTNER

Selon les données obtenues à la mi-juin 2006 par l'IDHEAP et l'UNIGE. Voir: www.badac.ch





ÉLUS Les PDC fribourgeois Beat Vonlanthen et Isabelle Chassot (ici en compagnie de Pascal Corminboeuf, élu indépendant) ont aisément gardé leur siège. Le PDC est représenté par 44 conseillers d'Etat dans les différents Exécutifs cantonaux du pays.

Les Verts grandissent dans les parlements

Pour la deuxième année consécutive, les Verts sont les vainqueurs des élections législatives qui ont eu lieu dans huit cantons en 2006. L'UDC a aussi légèrement progressé, prenant la première place dans les parlements cantonaux. Malgré la diminution du nombre de sièges en jeu de 785 à 725, les Verts ont réussi à

accroître leur députation totale de 18 unités, dont 12 grâce au renfort des alternatifs de Zoug. Des partis gouvernementaux, l'UDC est encore une fois celui qui a le mieux «limité les dégâts». Malgré un solde négatif de 12 sièges, elle est devenue pour la première fois le parti numéro un dans les parlements cantonaux, avec 564 sièges ou 21,3% (+0,1%).

Les socialistes ont perdu 22 élus cette année. Au total, le PS occupe désormais 559 sièges dans les parlements cantonaux, soit 21,1% (-0,3%). Le PDC a perdu 26 sièges. Les démocrates-chrétiens ont encore 553 députés cantonaux, soit 20,8% (-0,5%). Pour leur part, les radicaux ont cédé 19 sièges en 2006. Il garde 540 sièges ou 20,3% (-0,3%). **ATS**

